



CHARLEMAGNE

APPEL D'OFFRES PUBLIC

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : Ville de Charlemagne
201-2, boulevard Céline-Dion
Charlemagne (Québec) J5Z 0G2

PROFESSIONNEL DÉSIGNÉ : Les Services EXP inc.
985, boul. Firestone, bureau 2010
Joliette (Québec) J6E 2W4

PROJET : Raccordement du réseau d'eau potable au réseau de Repentigny et chambres de débitmètre

NOTRE DOSSIER : 2026-03 / JOL-24013132 (CLMV)

DESCRIPTION DU PROJET : Le contrat consiste en la construction du prolongement du réseau d'eau potable sur la rue Ricard/boulevard Pierre-Legardeur et l'ajout de deux (2) chambres de débitmètre aux limites du réseau, entre Charlemagne et Repentigny, décrit sommairement comme suit :

1. Prolongement du réseau d'eau potable existant;
2. Pose de chambres de débitmètre;
3. Pose de débitmètre et transmetteurs de pression;
4. Réfection des surfaces;

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

La Ville de Charlemagne demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans une seule enveloppe et le soumissionnaire devra être clairement identifié. Un original et deux copies des documents de soumission seront remis au maître de l'ouvrage dans cette enveloppe, avec la mention des documents inclus (original, copie). Celle-ci sera scellée et portera le nom et le numéro du projet ainsi que l'identification du soumissionnaire.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appels d'offres, SE@O, à partir du 18 février 2026 à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca> ou par téléphone au 1-866-669-7326, selon le coût établi par seao.

La soumission, pour être jugée acceptable, doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur égale et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le montant devra être payable à l'ordre de la Ville et représenter un minimum de 10% du coût total de la soumission, incluant les taxes.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.1).

Conformément à la Loi sur les marchés publics, la date limite de dépôt des plaintes à la Municipalité pour le présent appel d'offres est fixée au 2 mars 2026. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 8 mars 2026.

Les soumissions seront reçues dans une enveloppe scellée et identifiée « 2026-03 JOL-24013132 (CLMV) Raccordement du réseau d'eau potable au réseau de Repentigny et chambres de débitmètre », à l'adresse de la Ville de Charlemagne indiquée ci-dessus, **jusqu'au 11 mars 2026 à 11h00** pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Ville de Charlemagne ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées, ni à encourir aucun frais quelconques ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec Mme Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière à l'adresse courriel : greffe@charlemagne.ca

Donné à Charlemagne ce 18 février 2026

Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 et son amendement déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 18 février 2026, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 18 février 2026.

Donné à Charlemagne ce 18 février 2026

Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière